



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

DELIBERATION N°122/2025

Budget 2025 – Budget annexe ZAC les Portes de la Seiche - Décision modificative n°1

L'an deux Mil vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 9 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19h00

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 18

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s : 1

Votants : 21

Présent.e.s (18) : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, Mme JOALLAND Dina, M. LE BORGNE David, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique, M. BOSSARD Emmanuel, Mme HANANE Ghizlane

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs : (3)

M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick

M. DANGE Roger donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

Mme GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Mme LOUIS Marie-Micheline

Absent.e.s: (1)

Mme BOSSARD Anne-Laure

Secrétaire de séance : Mme HANANE Ghizlane

La séance est levée à 22h00

DEL122/2025 (7.1) Budget 2025 – Budget annexe ZAC les Portes de la Seiche –
Décision modificative n°1
Rapporteur : Monsieur le Maire

Il convient d'annuler et remplacer la décision modificative n°1 du budget annexe ZAC Les Portes de la Seiche approuvée par délibération n°75-2025 du 15 septembre 2025 afin de pouvoir :

- inscrire comptablement l'excédent en section d'investissement du budget ZAC avec la prise en compte de l'emprunt réalisé pour un montant de 3 500 000 € en investissement ;
- traiter l'élargissement du périmètre des participations aménageurs avec l'intégration de la construction de la crèche et de la maison éco-citoyenne.

A ce titre, il est proposé d'inscrire sur le budget ZAC pour les participations aménageurs l'équivalent des crédits ouverts pour les opérations sur le budget commune, ramenés en euros à un équivalent arrondi de 1 060 000 euros HT déclinés comme suit :

	Opération d'équipement	Crédits inscrits au BP 2025	Montants des participations aménageur 2025	Proposition inscription budget commune 2025
Espace multisport Jeannie Longo	n°68	3 164 859,47 €	791 214,87 €	790 000,00 €
Maison eco-citoyenne	n°70	362 416,67 €	90 604,17 €	90 000,00 €
Crèche municipale	n°29	708 333,33 €	177 083,33 €	180 000,00 €
	Total	4 235 609,47 €	1 058 902,37 €	1 060 000,00 €

Ainsi, la décision modificative n°1 se présente selon le tableau ci-dessous :

Section de fonctionnement :

	Dépenses de fonctionnement	BP 2025	DM N°1	BP 2025 + DM N°1
002	Résultat de fonctionnement			
011	Charges à caractère général	642 000,00	0,00	642 000,00
6015	Terrains à aménager			0,00
6045	Achat d'études (terrains)	90 000,00		90 000,00
605	Achats de matériel, équipement, travaux	500 000,00		500 000,00
608	Frais terrains en cours aménagement	2 000,00		2 000,00
62871	Remb. Collectivité rattachement	50 000,00		50 000,00
637	Autres impôts, taxe			0,00
65	Autres charges de gestion courante	740 000,00	3 500 000,00	4 240 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante		3 180 000,00	
65888	Autres	740 000,00	320 000,00	1 060 000,00
022	Dépenses prévues	0,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100 000,00	0	6 100 000,00
7133	Variation du stock (SI)	6 100 000,00		6 100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	400 000,00	-00	1 100 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	400 000,00	700 000,00	1 100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	8 544 495,03	-2 700 000,00	5 844 495,03
	Total dépenses réelles	1 382 000,00	3 500 000,00	4 882 000,00
	Total dépenses d'ordre	15 044 495,03	-2 000 000,00	13 044 495,03
	Total dépenses de fonctionnement	16 426 495,03	1 500 000,00	17 926 495,03

	Recettes de fonctionnement	BP 2025	DM N°1	BP 2025 + DM N°1
002	Résultat de fonctionnement	5 016 749,79		5 016 749,79
70	Ventes diverses	4 909 745,24	0,00	4 909 745,24
7015	Ventes de terrains aménagés	4 909 745,24	0,00	4 909 745,24
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
75888	Autres produits gestion courante			0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		
7718	Autres produits excep sur opér gestion			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100 000,00	800 000,00	6 900 000,00
7133	Variation des en-cours de production de biens (SF)	6 100 000,00	800 000,00	6 900 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	400 000,00	700 000,00	1 100 000,00
791	Transferts de charges de gestion courantes	400 000,00	700 000,00	1 100 000,00
Total recettes réelles		4 909 745,24	0,00	4 909 745,24
Total recettes d'ordre		6 500 000,00	1 500 000,00	8 000 000,00
Total recettes de fonctionnement		16 426 495,03	1 500 000,00	17 926 495,03

Section d'investissement :

	Dépenses investissement	BP 2025	DM N°1	BP 2025 + DM N°1
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 781 831,88		5 781 831,88
16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunt en euros			0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100 000,00		100 000,00
020	Dépenses imprévues d'investissement			
040	En-cours de production de biens	6 100 000,00	800 000,00	6 900 000,00
3355	Travaux en cours (SF)	6 100 000,00	800 000,00	6 875 000,00
Total dépenses d'investissement		11 981 831,88	800 000,00	12 781 831,88

	Recettes investissement	BP 2025	DM N°1	BP 2025 + DM N°1
021	Virement à la section d'investissement	8 544 495,03	-2 700 000,00	5 844 495,03
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1641	Emprunt en euros		3 500 000,00	3 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
040	En-cours de production de biens	6 100 000,00		6 100 000,00
3355	En-cours de production de biens - Sortie du stock initial	6 100 000,00		6 100 000,00
Total recettes d'investissement		14 644 495,03	800 000,00	15 444 495,03

Ceci exposé

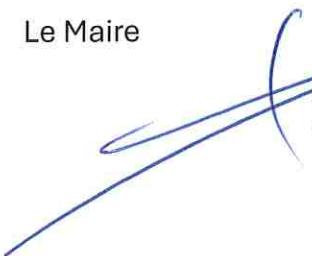
Vu l'avis favorable de la commission Administration générale-Finances réunie le 2 décembre 2025.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte la répartition des participations aménageurs à hauteur de 1 060 000 euros ;**
- **Adopte la décision modificative n°1 du budget annexe de la ZAC Les Portes de la Seiche.**

Pour extrait conforme

Le Maire



Philippe BONNIN

La Secrétaire

Ghizlane HANANE